



Triangle Bobo Korhogo Sikasso : Les Premiers Ministres du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et du Mali se rencontrent à Sikasso

mardi 15 mai 2018, par Burkinapmepmi.com

Depuis des siècles, les populations des zones de Bobo-Dioulasso, Sikasso et Korhogo partagent une communauté culturelle, économique et de leur histoire. A l'exemple du Festival triangle du balafon qui réunit annuellement les troupes artistiques et culturelles de cet espace des trois pays, les autorités politiques ont décidé de la mise en place d'une Zone économique spéciale (ZES) à travers un projet lancé, le lundi 14 mai 2018 à Sikasso, par les chefs de gouvernement des trois Etats. Pour le maire de la commune de Sikasso, Kalifa Sanogo, l'ancien président malien, Alpha Oumar Konaré avait trouvé le terme « pays frontières » pour marquer le continuum que la règle du colon n'a pas réussi à stopper. Le Projet ZES, a espéré le maire Sanogo, donnera une nouvelle dynamique aux échanges économiques qui ont prévalu de tous les temps dans cet espace autrefois appelé Royaume Sénoufo du Kéné Dougou. C'est aussi le souhait du maire de la commune de Bobo-Dioulasso, Brahim Sanou, pour qui ce projet devra fédérer les efforts dans cette zone frontalière qui connaît déjà d'intenses activités économiques, culturelles et sociales. « La réalisation de certaines infrastructures aux frontières permettra à cette coopération qui se redynamise, d'avoir des projets communs financés par des partenaires sous-régionaux et internationaux pour le développement », a précisé Brahim Sanou.

De la présentation du Projet ZES, faite par le ministre malien en charge de l'économie, Boubou Cissé, il ressort qu'il vise à lever les obstacles à l'intégration régionale, notamment la vulnérabilité des territoires de la CEDEAO et de l'UEMOA et de leurs populations, face aux multiples défis sécuritaires, migratoires et climatiques, entre autres. Ces défis, a-t-il poursuivi, concernent également la faible complémentarité des économies nationales, l'insuffisance des infrastructures socioéconomiques de base, l'insécurité et un environnement économique et juridique parfois peu incitatif à l'investissement. « La création de cette zone se fonde en particulier sur l'adoption par l'UEMOA d'un schéma d'aménagement transfrontalier intégré (SATI) de la zone Sikasso-Korhogo-Bobo, ainsi que la mise en place du Programme régional d'appui à la coopération transfrontalière de la CEDEAO et celui de l'UEMOA ayant reconnu la viabilité de l'espace », a expliqué le ministre malien. Toutefois, a relevé M. Cissé, l'initiative a pris un tournant décisif lors des visites du Premier ministre malien, Soumeylou Boubèye Maïga à Ouagadougou et Abidjan en début avril dernier.

« D'énormes potentialités »

L'aire géographique de la Zone économique spéciale sera comprise dans un triangle constitué par les localités de Sikasso au Mali, Bobo-Dioulasso au Burkina Faso et Korhogo en Côte d'Ivoire et sa délimitation reste à être matérialisée lors des études techniques et socioéconomiques qui vont « bientôt » commencer. Déjà, la zone, à travers ces différentes villes et leur territoire, regorge d'énormes potentialités avec des ressources naturelles peu exploitées et des facteurs de productions comme l'électricité, les pistes rurales, les routes nationales, les aéroports, pouvant favoriser la concentration d'entreprises d'agrobusiness, d'agro-industrie, de la logistique et le développement des chaînes de valeurs

dans des filières disposant d'avantages comparatifs et compétitifs, a ajouté le ministre malien. La création du Projet vise donc, selon lui, à mettre en synergie, toutes les opportunités de développement entre les trois pays de manière à rendre leurs économies plus complémentaires, en particulier dans la zone transfrontalière. Cela, en créant des opportunités d'investissement et un environnement juridique et commercial favorable dans les domaines de l'agro-industrie, des TIC, de la culture, du tourisme, des services médicaux, des industries manufacturières. « Il s'agira de bâtir une infrastructure résiliente, de développer les chaînes de valeurs agricoles prioritaires, en allant de la production, la conservation, le transport, la transformation et l'accès au marché, afin de favoriser le développement économique », a-t-il signifié.

L'opérationnalisation de la Zone nécessitera des fonds importants et le ministre malien de l'Economie a souhaité l'implication de l'ensemble des acteurs concernés que sont les ministères, les collectivités territoriales, le secteur privé, les banques, les partenaires techniques et financiers, les populations et la société civile. Ainsi, il a précisé que la BAD, la BOAD, la BADEA, la Banque mondiale et bien d'autres ont été approchées pour son opérationnalisation. Pour le Premier ministre burkinabè, Paul Kaba Thiéba, le Projet ZES est en train d'écrire une nouvelle page de l'histoire commune de ces trois pays, à travers le renforcement de la coopération transfrontalière et de l'intégration des différents pays. « Aujourd'hui, l'enjeu pour nous, est de construire sur la base de cet environnement géographique partagé et de cette homogénéité culturelle, un espace de croissance partagée, de développement inclusif et d'une résilience plus grande face aux vulnérabilités de l'environnement régional », a-t-il dit.

Une nouvelle ère de prospérité partagée

Il est donc nécessaire, a-t-il soutenu, de transformer ces espaces frontaliers, pour en faire des moteurs du développement régional et la ZES est l'instrument de cette vision consistant à doter ces régions de moyens afin de créer les richesses nécessaires au recul de la pauvreté et de l'insécurité. « Elle permettra ainsi l'émergence de pôles de croissance et de développement par-delà les frontières dans un espace communautaire véritablement unifié », a annoncé le chef du gouvernement burkinabè. Et de renchérir que cette initiative innovante devrait déboucher sur la mise en commun des facteurs de production, des avantages fiscaux propres à créer un environnement favorable à l'investissement privé, des projets communs de valorisation des ressources locales et une gestion concertée des ressources naturelles. « Nous demeurons convaincus que le chômage, le désespoir, les frustrations diverses et la pauvreté sont autant de maux qui exposent nos populations, plus particulièrement les jeunes à l'emprise des terroristes », a lancé Paul Kaba Thiéba. Pour lui, le Projet offre donc une excellente opportunité d'avancer avec célérité dans la mise en œuvre de cet ambitieux projet, en vue d'apporter des réponses appropriées aux préoccupations fondamentales de nos populations respectives.



Pour sa part, le Premier ministre ivoirien, Amadou Gon Coulibaly, a rappelé que le Traité d'amitié et de coopération (TAC) signé avec le Burkina Faso depuis une dizaine d'année et la volonté entre les chefs d'Etat ivoirien et malien en vue de la prochaine signature d'un TAC entre le Mali et la Côte d'Ivoire, témoignent de l'excellence des relations entre les trois pays. Ce modèle réussi de coopération Sud-sud doit être mis à profit, selon Gon Coulibaly, pour réaliser des projets novateurs et structurants. « Il s'agit de formuler ensemble, un plan de développement et de coopération de la zone viable et mutuellement avantageux pour nos différents pays. Ce plan doit être à même de fédérer toutes les initiatives envisagées en les intégrant dans un ensemble cohérent porté par nos

gouvernements et nos collectivités territoriales », a-t-il précisé. Amadou Gon Coulibaly pense ainsi que le Projet intégrateur peut être soutenu par la construction à venir du port sec de Ferkessedougou afin de réduire et d'optimiser les circuits d'approvisionnement en rapprochant le Port autonome d'Abidjan de ses partenaires de l'hinterland.

Quant au Premier ministre malien, Soumeylou Boubèye Maïga, il a reconnu que malgré les avancées enregistrées en matière d'intégration sous-régionale, l'intégration économique tarde à atteindre l'envergure souhaitée. Il s'agit alors pour ces trois Etats et sur la base des avantages comparatifs de ces trois régions, de mutualiser les moyens afin de desserrer les contraintes à l'investissement permettant ainsi de développer les nombreuses potentialités dont elles regorgent, a-t-il lancé. « Novatrice, elle l'est aussi car bien qu'étant ancrée dans les politiques d'intégration entre nos Etats, elle confère un rôle prépondérant aux Collectivités territoriales concernées, notamment dans la définition des filières porteuses et des moyens de les développer, les confortant ainsi dans leur rôle de maîtrise d'ouvrage du développement économique régional », a-t-il noté parlant de la ZES. Cette Zone économique spéciale, s'est dit convaincu le Premier ministre malien, ouvre le départ d'une nouvelle ère de prospérité partagée.

Jean-Marie TOE
Sidwaya.bf